

Sommaire du n° 11:

Page 3

L'histoire est un enjeu !

Éditorial de Pierre Largesse

Pages 4 à 7

Industrie textile en Seine-Maritime

Bolbec: Retour sur son textile perdu, ou sept siècle de labeur

Première partie

Par Pierre Michel

Pages 8 à 15

Histoire du textile en Seine-Maritime

Crise toilière et mouvements sociaux en 1788, 1789, au travers de cahiers de doléances,

Par Gilles Pichavant

Page 16

Hommage

Décès de Marcel Dufriche, et de Roger Taccouen.

Pages 17 à 20

Histoire du textile en Seine-Maritime

Après les Trois glorieuses, grève à la filature Dubourg à Longueville sur Scie, en 1833,

Par Gilles Pichavant.

Pages 21 et 22

Pierre Largesse et Albert Perrot vice-présidents publient chacun un ouvrage,

Présentation de « Tempête et colère aux ACH » et de « la Chambre et la Fabrique »,

Page 22

Les projets de l'IHS Confédéral,

Page 23

Connaître et soutenir notre Institut d'Histoire Sociale.

Bulletin d'adhésion pour l'année 2002

Éditorial

L'histoire est un enjeu !

Si nous consultons la bibliographie normande contemporaine, nous sommes frappés par les lacunes qu'elle comporte sur l'histoire des luttes sociales. De nombreux ouvrages ont paru pourtant sur les entreprises, la bourgeoisie, les biographies patronales. Mais qu'en est-il des affrontements revendicatifs et de ceux, de celles qui les ont animés? Sauf d'heureuses exceptions (Marcel Boivin, Jean Legoy, ...) on dirait que le sujet fait peur.

Pourtant les archives départementales, municipales, conservent des centaines de rayons (que notre institut contribue à garnir), la presse des milliers de colonnes et de photographies. D'où vient ce manque?

L'histoire n'est pas un domaine réservé à une corporation, l'histoire ne saurait être désincarnée. Mais nous le constatons avec irritation parfois, tel n'est pas toujours le cas des ouvrages édités: c'est là sans doute, que réside la création de nombreux Instituts d'histoire sociale par les militants de la CGT. La source de cette démarche est que l'histoire est l'enjeu d'une bataille d'idées.

Cela dit, que l'on nous comprenne bien, la rigueur universitaire est nécessaire par ses méthodes, ses exigences et l'histoire critique que nous voulons écrire, si elle a l'ambition d'être reconnue, doit être rigoureuse, citer ses sources sans les trier à priori, déceler les évolutions, établir des comparaisons, mesurer le rôle des individus (hommes et femmes) qui y ont consacré tant d'heures et même subi la répression parfois.

A chaque moment, l'histoire est un enjeu. La preuve? Si vous demandez aujourd'hui à tous ceux qui lisent la presse véhiculant les idées dominantes et ne regardent que la télévision: « qu'est-ce que les événements de mai 1968? », ils vous répondront: D'abord une révolte étudiante. Et pourtant ce fut avant tout la plus grande grève du 20^e siècle (Joël Hedde, *Cahiers IHS*, n°78, p. 22)

Aujourd'hui, les patronats et leurs *services des relations humaines* (sic) financent des histoires d'entreprises qui ont pour but de valoriser (sous entendu: « on est les meilleurs ! »). C'est bien pourquoi, pour établir la vérité historique, les recherches des historiens de notre Institut doivent se poursuivre et être publiées.

Avec l'aide de notre organisation syndicale, grâce à une meilleure connaissance du passé et par la réflexion engendrée, cette démarche pourra être un outil pour l'action des militants d'aujourd'hui, plongés dans des luttes difficiles et complexes.

Pierre Largesse

Industrie textile en Seine-Maritime

Bolbec: Retour sur son textile perdu: ou sept siècles de labeur

Par Pierre Michel

1^{ère} partie : La Vallée d'Or

L'histoire de l'industrie du textile à Bolbec n'est pas originale et beaucoup d'autres sites en Normandie, ont connu le même développement économique, les mêmes aléas et les mêmes fermetures définitives de leurs usines à la fin du siècle dernier.

Mais, étant donné la spécificité des Fabrications Bolbécaises, leur renommée nationale, et surtout, la condition ouvrière dans ces manufactures, il semblait nécessaire de remonter le temps à la recherche de Bolbec souvent méconnu.

Placée dans une vallée étroite, à la jonction de quatre vallons, Bolbec est traversée par une modeste rivière « *Le Bolbec* », qui a joué un rôle déterminant dans l'implantation et le développement de son industrie. Cette rivière présentant quelques chutes, fût au 11^e siècle l'énergie principale de nombreux moulins (14) pour moudre le blé, puis au 13^e siècle,

permet de « fouler » les draps, de produire de l'huile à partir du lin et de moudre les écorces de chêne pour produire le « tan » nécessaire au tannage des toiles.

Ce sont ces moulins qui furent à l'origine de la vie industrielle de Bolbec et surtout de l'industrie textile. Sans ces moulins, Bolbec n'aurait jamais été l'un des fleurons du textile français.

Dès le 14^e siècle, la laine du mouton était transformée en toile épaisse appelée « Froc » (ne pas confondre !), rude au toucher et teinte de couleurs variées. Cette toile relativement grossière servait aux matelots et à l'habillement des troupes.

Pour réaliser ces « Frocs », on passait de la laine à l'état brut, pour arriver à la toile finale, le tout nécessitant environ 12 opérations, entre le dégraissage, l'aulnage (mesure) et avant le marquage (conformité).

Toutes ces opérations ne se faisaient pas dans un même lieu, les usines n'existant pas encore, mais étaient réparties entre « le marchand drapier » qui effectuait les premiers traitements de la laine brute (battage et l'ourdissage) et l'ouvrier tâcheron (fileurs, cardeurs, tisserands, foulons) qui travaillait chez lui, à domicile. Le marchand drapier venait chercher l'ouvrage terminé et vendait cette toile pour son compte personnel.

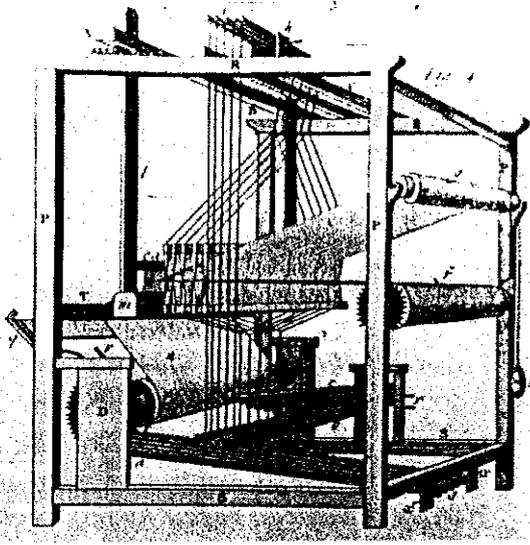
Cette époque dite de la « manufacture dispersée », qui perdurera jusqu'à la fin du 18^e siècle (près de 500 ans !) et qui verra la création des centres manufacturiers puis des usines, a mis en évidence l'existence d'une réelle exploitation de « l'ouvrier tâcheron », humble maillon dans cette chaîne de fabrication.

Les riches bénéficiaires dans cette organisation du travail étaient les propriétaires des indispensables moulins à foulon et les marchands-drapiers négociant le produit fini auprès des revendeurs et des détaillants.

Les conditions de vie, ou plutôt de survie, de l'ouvrier tâcheron étaient liées au travail de la terre et à la production de son métier à tisser.

La population de Bolbec et des alentours étant essentiellement agricole, ces paysans que l'on appelait « les tisserands des chaumières » et qui ne possédaient que leurs outils pour travailler la terre et leur machine à carder, ont été contraints pour subsister d'effectuer ce travail supplémentaire où toute la famille, y compris les enfants actionnait le métier ou l'ourdissoir (disposition des fils avant tissage).

Ces paysans ou « laboureurs » travaillaient pour le textile l'hiver ou pendant « les temps morts » de la culture. C'était une vie très rude mais, la population



Métier à tisser
XVIIIème—Encyclopédie

s'est toujours distinguée par son courage et ses qualités de travailleuse.

Cette organisation du travail a persisté jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle où des machines nouvelles ont obligé les tisserands à se regrouper dans un même lieu : La manufacture groupée est née ! Entre-temps, le coton avait remplacé la laine, plus facile à travailler donc moins cher (1680 – 1690).

Les « indiennes » à l'origine de la richesse des grands bourgeois

La célébrité de Bolbec commença, grâce au monopole que Jacques Le Marcis, marchand teinturier de Bolbec, obtint du Conseil d'État de « faire teindre, imprimer et fleurir les étoffes de laine blanche provenant du royaume ».

Il avait volé les secrets de fabrication chez ses concurrents anglais, à l'occasion de plusieurs voyages à l'étranger. Il installa ainsi la première manufacture de Bolbec en 1729. Il fit venir des machines d'Angleterre, en pièces détachées, commença à teindre et à imprimer des toiles imitant les toiles peintes à la main qui arrivaient des Indes ou du Siam (Indiennes et Siamois).

L'impression se faisait à chaud à l'aide de planches de cuivre gravées. Chaque presse était installée au dessus d'un fourneau recouvert d'une plaque de

fonte sur laquelle était posée la planche en cuivre garnie de la couleur à imprimer. La presse comprimait l'étoffe pendant plusieurs minutes. On recommençait l'opération successivement pour chacune des couleurs. La manufacture possédait 20 presses et occupait 70 ouvriers. Elle imprimait 60 pièces par semaine.

C'est dix ans après sa mort, en 1759, que son monopole fût supprimé et les interdicts royaux levés. Les manufactures d'indiennes se multiplièrent. La concentration des machines conduisit la population laborieuse de Bolbec à basculer progressivement dans l'ère de la mécanisation.

C'est ainsi que dans le dernier tiers du 18^{ème} siècle, on vit apparaître les grandes familles de patrons qui vont marquer l'histoire de l'industrie Bolbécaise (Pouchet, Fauquet, Lemaître etc.). Le développement des manufactures d'indiennes leur permettra d'accumuler les fonds qui leur permettront de fonder au 19^{ème} une puissante industrie cotonnière. Elles étaient en grande majorité de confession protestante.

En 1777, ce fut l'introduction de la première filature de coton ; cette matière première était importée des États-Unis via le port du Havre.

En 1786, l'effectif des ouvriers de fabriques et tisserands pouvait être comptabilisé comme suit :

- Fabrique de mouchoirs : 3000 ouvriers et ouvrières



Échantillon d'indiennes parmi les 15 000 échantillons découverts il y a 25 ans à Bolbec.

« splendeurs des indiennes bolbécaises »-Ville de Bolbec

- Fabrique de velours : 400 ouvriers et ouvrières
- Fabrique de siamoises : 500 ouvriers et ouvrières
- Fabrique de coutil de coton : 1500 ouvriers et ouvrières
- Fabrique de toile de lin : 1500 ouvriers et ouvrières
- Fabrique d'impressions indiennes : 200 ouvriers et ouvrières

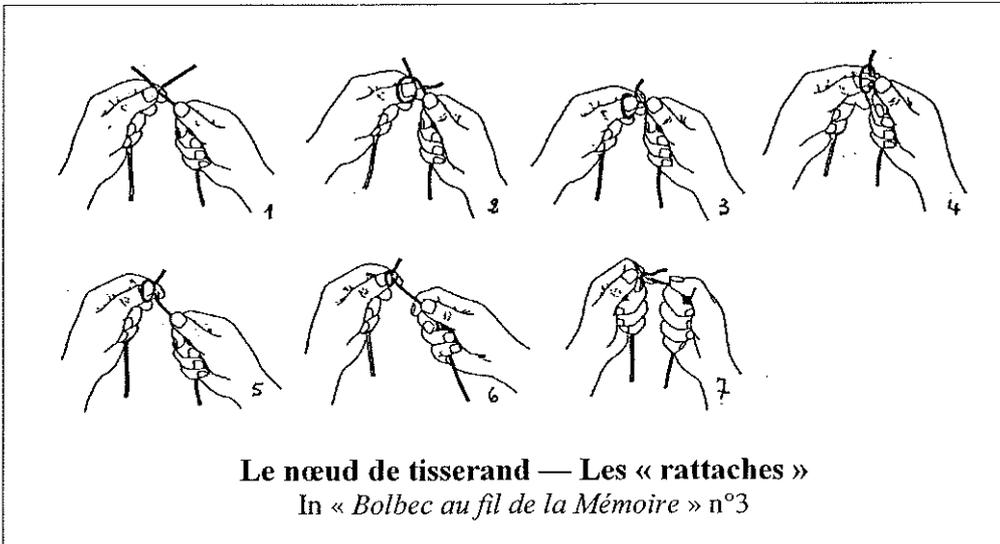
Alors que les cinq siècles précédents n'avaient pas apporté de bouleversements importants dans la vie ouvrière bolbécaise, mis à part quelques évolutions techniques du matériel, le début de l'ère industrielle va entraîner la population dans un tourbillon d'aventures technologiques qui va peser lourdement dans la vie économique et sociale de la ville et de ses habitants.

Leur puissance financière va leur permettre de prendre au 19^e siècle, tous les leviers de commandes économiques, politiques et sociales de Bolbec ; notamment la Mairie, la Chambre de Commerce, le Tribunal de Commerce, la Caisse d'Épargne, le Comité de Bienfaisance, le Journal local et même le Conseil Général au niveau du département. Il créent et contrôlent des cités ouvrières et écoles. Cette hégémonie va permettre aussi la multiplication des manufactures puis la création des usines de filatures et de tissages (laine, coton, lin).

Au second empire, l'industrie textile constituait une activité majeure où Bolbec devint l'un des bastions. En 1865, il existait 60 entreprises de textile dans la ville employant plus de 3 500 ouvrières et ouvriers. Pour l'anecdote, il faut croire que c'est Napoléon 3 qui en visitant la vallée de Bolbec / Lillebonne en 1861, parla d'une « vallée d'or » et qu'il encouragea

les industriels à persévérer et à développer leurs établissements.

Ce sont en grande majorité les habitants de Bolbec qui constituèrent les « bras » de toutes ces usines. L'incidence de cette croissance industrielle eut des répercussions sur le nombre d'habitants qui de 7 000 en 1820 atteignit 10 000 en 1872.



Le poids du protestantisme

En 1685, si Bolbec comptait environ 3 300 habitants, le tiers était d'obédience protestante et l'importance de son temple s'étendait sur tout le département.

Ces familles liées par la religion réformée et resserrent leurs liens par des alliances matrimoniales. Une véritable féodalité industrielle se crée dans la vallée de Bolbec / Lillebonne reproduisant une Alsace en réduction dont quelques-unes de ces grandes familles étaient issues.

On peut ici constater le lien étroit entre calvinisme et capitalisme. Cela va conduire les « magnats » de l'industrie cotonnière à instaurer dans leurs entreprises un paternalisme poussé à l'extrême.

Mais si cette richesse de la « vallée d'or » profita pleinement aux industriels, la classe ouvrière va supporter les longues et pénibles journées de travail dans les usines où les conditions de travail à cette époque étaient à la limite du supportable.

Sans garantie d'emploi stable, sans protection sociale et surtout devant des machines dont la conduite était extrêmement dangereuse et sans prévention des accidents du travail.

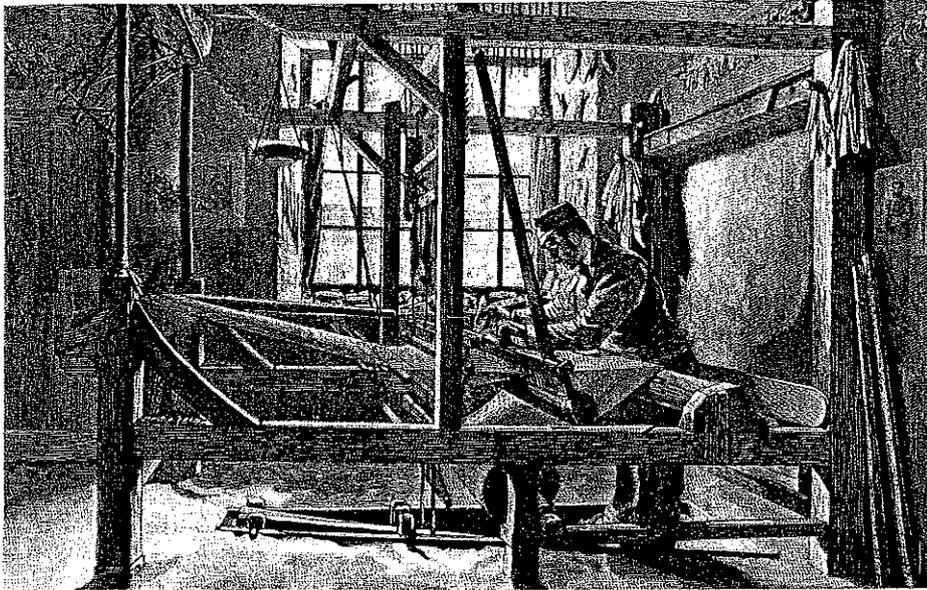
Ces ateliers de filatures et de tissages, emploient plus de 54 % de femmes et 12 % d'enfants souvent à partir de 7 ans (1837). Un travailleur sur deux a moins de 20 ans et un travailleur sur vingt à plus de 60 ans (statistiques de 1869).

Pas question de retraite pour les ouvriers âgés, ils travaillent jusqu'à la limite de leurs forces.

Au début de la mise en route de ces ateliers, la journée effective de travail était de 14 heures, puis en 1868 elle est ramenée à 11 heures suite à de violentes grèves des ouvriers, pour passer à 10 heures au début du 20^e siècle.

Dans les filatures l'atmosphère est étouffante, humide et insalubre du fait du battage et du cardage

Pour couronner le tout, un régime d'amendes avait été institué par les employeurs qui venaient sanctionner les ouvriers en cas de faute, mauvaise tenue ou non-rendement, ce système pénalisait financièrement les salariés et aggravait leurs difficultés pour vivre normalement puisque leur salaire était encore rogné.



LES INDUSTRIES QUI DISPARAISSENT. — UN TISSERAND

Intérieur d'un atelier d'artisan au XIX^e siècle

Gravure de l'Illustration

de la laine ou du coton, qui laisse échapper un duvet cotonneux et des nuages de poussières.

Constamment en station debout, même pour les enfants, conduire des machines dangereuses, insuffisamment protégées dans un brouillard de vapeur, de poussière et dans un bruit assourdissant, tout cela contribue à des accidents (bras et mains happés par les engrenages) ainsi qu'à l'apparition de maladies dues à l'inhalation des poussières de coton. Les céphalées, syncopes, dérèglement des fonctions digestives et maladies des poumons ont été répertoriées dans quelques archives et ouvrages à ce sujet.

Quant aux salariés, même dans les années fastes de l'industrie du textile, ils sont dérisoires et la hausse des denrées alimentaires de base (pain, viande, etc.) vient souvent annuler la maigre augmentation.

En règle générale, les travailleurs n'ont guère profité de la manne prodiguée par la richesse du textile ; par contre ils ont toujours subi la surproduction, le chômage technique et tous les aléas liés aux livraisons du coton.

En ce qui concerne l'éducation des enfants travaillant dans les ateliers, leur instruction est laissée au bon vouloir des employeurs. L'industrie, en général, n'a pas ou peu considéré l'intérêt des enfants, elle s'occupa exclusivement du rendement du travail.

Comment s'étonner que la classe ouvrière et la bourgeoisie manufacturière vécurent dans deux mondes différents.

Mais cette concentration d'ouvriers, dans des usines et des ateliers a permis aux travailleurs de prendre conscience

de leur force à travers la solidarité. Souvent ensemble dans une communauté d'entreprises, ils ont fait face aux industriels et rejeté, avec quelques succès, les tentatives de leurs employeurs voulant leur faire supporter les conséquences financières des crises du textile.

Dans le prochain numéro: « Les crises de l'industrie du textile et les luttes ouvrières ».

Sources :

Archives municipales de Bolbec

Office du tourisme de Bolbec

Bolbec au fil de la mémoire — Bulletin périodique d'histoire locale

Mémoire de J.B Caux

Dossier de MM. Valentin Porte et Erwan Simon

Notes de M. André Jacques Vauquelin

Mémoire de M. JC Sigwalt

Histoire du textile en Seine-Maritime

Crise toilière et mouvements sociaux en 1788 et 1789 au travers des cahiers de doléances

Par Gilles Pichavant

Le Textile a aujourd'hui disparu de notre département. Pourtant il a marqué la région de son empreinte. Rappelons qu'à la fin du 17^e siècle déjà, et sans doute bien avant, les « ouvriers » du textile avaient défrayé la chronique en organisant des manifestations énormes à Rouen, Darnétal et les vallées environnantes.

A la veille de la Révolution, la Haute Normandie connaît une crise économique très grave. Celle-ci a pour origine la signature d'un traité de libre échange avec l'Angleterre en 1786, qui provoque la ruine de la filature et du tissage. Des dizaines de milliers d'artisans et d'ouvriers se retrouvent sans travail. C'est la misère.

La mauvaise récolte de blé en 1788 entraîne son enchérissement et la hausse du prix du pain. S'ajoutant à une situation économique désastreuse, elle plonge le pays dans le chaos. Les troubles commencent à l'automne. Ils vont précéder et accompagner les assemblées préparatoires aux États Généraux, se poursuivre pendant l'été 1789, et rebondir périodiquement pendant les premières années de la Révolution.

La filature et le textile au 18^e

L'étude des cahiers de doléances de la région dieppoise, plus précisément ceux du bailliage d'Arques, révèle une situation véritablement extraordinaire. Se souvenant de méthodes de luttes ancestrales, em-

ployées notamment près d'un siècle auparavant dans les campagnes, la population laborieuse crée une situation véritablement insurrectionnelle. Celle-ci n'avait d'ailleurs pas le choix. C'était la survie ou la famine.

En Haute Normandie, la filature et le tissage sont la seconde ressource de la région, après la culture du blé. En 1782, on compte 188 000 ouvriers occupés au travail du lin et du coton dans un rayon de quinze lieues autour de Rouen, surtout dans le Pays de Caux. De nombreux cahiers de doléances le confirment, comme celui de Grainville-la-Renard qui écrit « *le commerce du pays de Caux consiste en toiles et fils* ». Ailleurs on parle tout simplement de « *commerce* ».

Dans les faubourgs de Rouen une industrie moderne commence tout doucement à se développer, à l'image de ce qui se fait en Angleterre. A St Sever, la manufacture de velours et cotons, qui emploie 400 personnes, utilise des machines à filer importées d'Angleterre, les « *jennies* », depuis 1773.

A la campagne, il s'agit de ce que l'on appelle une manufacture dispersée, c'est à dire que les ouvriers travaillent chez eux, avec leur famille. Ce sont plutôt des artisans car ils possèdent, en général, leur outil de travail. On trouve aussi des salariés qui travaillent chez des maîtres. Cependant, tous dépendent complètement des marchands de toiles pour lesquels ils travaillent. Ceux-ci leur fournissent la matière première puis leur achètent le produit fini.

Sur la côte, on file et on tisse le lin. A l'intérieur des terres, on travaille le coton, filature et tissage, on fabrique des siamoises (tissus de coton mêlés de fils de lin), on confectionne des mouchoirs, fichus et toiles de coton. Les cahiers de doléance font mention du travail du coton aux Aulthieux, à Bois Hulin, La Grande Heuze, Louvetot. On file le coton à Bazomesnil, la Chapelle sur Dun, La Crique, Grainville, les Ventes St Rémy. On le tisse à Belleville en Caux, St Martin de Veules (Veules les Roses), Les Ventes d'Eawy (les Grandes Ventes), Bazomesnil, Beauville, Biville-la-Baignarde, Bretteville-en-Caux, la Chapelle-sur-Dun, Eurville, Grainville, Reuville, Royville, St Crespin, St Laurent-en-Caux, St Pierre-le-Petit, Ste Geneviève, Sotteville-sur-Mer etc. On file le lin à La Crique et à Sotteville sur mer. On fabrique des siamoises à Biville-la-Baignarde, Omonville, Ste Geneviève et Sassetot. A Gonnetot on fabrique des petites toiles à carreaux appelées « *Gingas* ». On fabrique de la filasse pour la pêche à St Martin en campagne.

On trouve des tisserands, des toiliers ou des siamoisiers dans une large majorité des paroisses. Souvent fileurs et tisserands forment l'élément principal de la population. Pour eux, les travaux agricoles ne

sont que l'accessoire qui ne les retiennent que quelques semaines au moment de la moisson.

Le traité de libre-échange de 1786 et ses effets désastreux.

Le traité de libre échange avec l'Angleterre bouleverse cette situation, et plonge la région dans une crise profonde. Le traité se traduit immédiatement par l'invasion du marché français de produits étrangers moins chers, l'abaissement général des prix et la mise au chômage de milliers d'ouvriers. A cette époque, l'Angleterre bénéficie d'une avance technologique. Le Capitalisme s'y développe. Ses usines sont équipées de machines modernes animées par la vapeur. Elles produisent en masse et à faible coût.

Dès l'automne 1787, deux rapports attirent l'attention de l'assemblée provinciale sur la gravité de la situation. Le 19 novembre, le premier rapport analyse bien la situation. On peut y lire que « *les marchandises de fabrication anglaise sont importées et vendues avec la plus grande abondance et l'Angleterre persiste à dédaigner les productions de notre industrie* ». Parmi les marchandises importées, ce rapport cite les étoffes de coton, les mousselines, les guinées, les bas et bonnets de coton de Manchester, les draps communs de Leeds, les lainages du Yorkshire, les serges, molletons, flanelles de Norwich, Halifax, Bradford, Exceter, Wackezfield, Salisbury, « *qui fabriquent mieux et à meilleur marché* », mais aussi les faïences, « *le bas prix du charbon anglais permet aux anglais de vendre cette marchandise en France à 20 et 25 % au-dessous de la nôtre* ». Enfin il constate que « *grâce à son charbon et à ses machines nouvelles, l'Angleterre peut fabriquer à meilleur marché, et que ses produits sont parfois de meilleure qualité* ».

Le 15 décembre suivant, le second rapport fait par le bureau de commerce, rejette nettement sur le traité « *la révolution subite qui s'est produite dans la généralité et qui exige les soins du gouvernement et les secours les plus prompts* ».

La dégradation de la situation se poursuit pendant l'année 1788. La mévente des produits français entraîne la diminution des salaires, le renvoi des ouvriers, le développement du chômage et de la misère. Au moment où s'élaborent les cahiers de doléances, le tissage, et particulièrement celui à base de coton, paraît menacé d'une ruine irrémédiable.

La crise toilière au travers des cahiers de doléances

La gravité de la crise saute aux yeux à la lecture des cahiers de doléances rédigés au cours des assemblées paroissiales qui eurent lieu du 1er au 8 mars 1789. Celui de la Chapelle-sur-Dun en fait l'une des causes principales du développement de la mendicité et de l'explosion du nombre de vagabonds dans les campagnes: « *Chute totale et extinction du commerce, dépérissement des manufactures, cessation du travail, renvoi et oisiveté des ouvriers qui n'ont pour toute ressource que le bissac sur l'épaule et le bâton à la main* ». A Iclon on écrit que « *la chute du commerce, le dépérissement de la manufacture, le renvoi de beaucoup d'ouvriers met quantité de familles dans la dure nécessité de mendier* ».

Même opinion à Manéhouville, où le cahier écrit que « *le commerce, languissant depuis plusieurs années, les commerçants et fabricants ne pouvant plus débiter leur marchandise qu'à perte et dommage, met un grand nombre d'ouvriers dans le cas de ne plus trouver d'ouvrage pour gagner leur vie, ce qui les met dans une grande disette et les oblige à mendier* ».

A Beauville et Gonetot, la moitié des tisserands est au chômage. Les cahiers

d'Avremesnil, Bazomesnil, Belleville en Caux, Bertreville, la Chapelle sur Dun, Denestaville, Heugleville Lestaville, St Pierre le Vigier, St Pierre le Petit, St Martin de Veules mentionnent le chômage et la misère des ouvriers.

Le cahier des Aulthieux met en évidence la chute brutale du pouvoir d'achat des tisserands: « *à cause de l'inactivité du commerce dans toutes ses bran-*



Métier à tisser tel que l'on pouvait en voir au XVIIIème
Gravure d'époque

ches, mais surtout dans celle des cotons qui font leur occupation, et qui est tombé si bas que malgré son travail redoublé de jour et de nuit, l'ouvrier ne gagne plus la moitié de ce qu'il lui faudrait pour subsister même en un meilleur temps ». Ce qui veut dire que pour obtenir un revenu inférieur de moitié de celui des années antérieures, il faut travailler deux fois plus, c'est à dire que le salaire horaire atteint péniblement 25% de ce qu'il était précédemment.

On retrouve ce chiffrage dans des cahiers d'autres bailliages de Haute Normandie, comme à Ocqueville, Bailliage de Cany, où l'on peut lire: « Nos salaires sont diminués de moitié, le prix du blé est double de ce qu'il était l'année dernière »

En effet, vers 1780, le salaire familial était de trois livres par jour pour un foyer où parents et enfants filaient, le père gagnant vingt-cinq sous à lui seul. Cela permettait de vivre dans une certaine aisance dans presque toutes les familles à cette époque. De travail d'appoint, il était devenu l'activité unique pour de nombreux ruraux. En revanche, en 1789, le salaire de l'homme fileur à domicile est tombé à douze ou quatorze sous, ce qui ne fait guère plus d'une livre et demie pour le foyer. La chute du salaire familial est bien de 50%.

Cette baisse du pouvoir d'achat est d'autant plus considérable, que le tissage permettait d'avoir un niveau de vie supérieur à celui de l'agriculture, notamment par rapport aux revenus d'un ouvrier agricole. Une des conséquences en avait été la hausse des salaires agricoles, encore bien misérables du reste, et le manque de bras dans l'agriculture. On s'en plaignait dès le début du 18^e siècle. Quelques uns des cahiers, comme celui d'Omonville, voudraient voir « fixer dans chaque paroisse un certain nombre de toiliers et de siamoisiers sur celui des habitants, vu que tous les jeunes s'adonnent à ces sortes de métiers, ce qui fait qu'aujourd'hui on ne trouve plus pour ainsi dire que des vieillards pour cultiver la terre et pour tous les métiers si nécessai-

res, tels les charpentiers, maçons, couvreurs et autres ouvriers et journaliers de différents genres ».

La mauvaise récolte rend la situation explosive

A cette crise s'ajoute une seconde: le prix du blé se met à flamber dès le mois de septembre 1788. Son prix est plus du double de celui d'une année normale à la fin de l'hiver 1789. La récolte de 1787 avait été bonne, mais celle de 1788 avait souffert de la sécheresse, d'orages au mois de juin et, sur la côte, des vents du nord. La récolte est inférieure d'un tiers à la moyenne. La hausse est rapide. Elle commence immédiatement après la moisson.

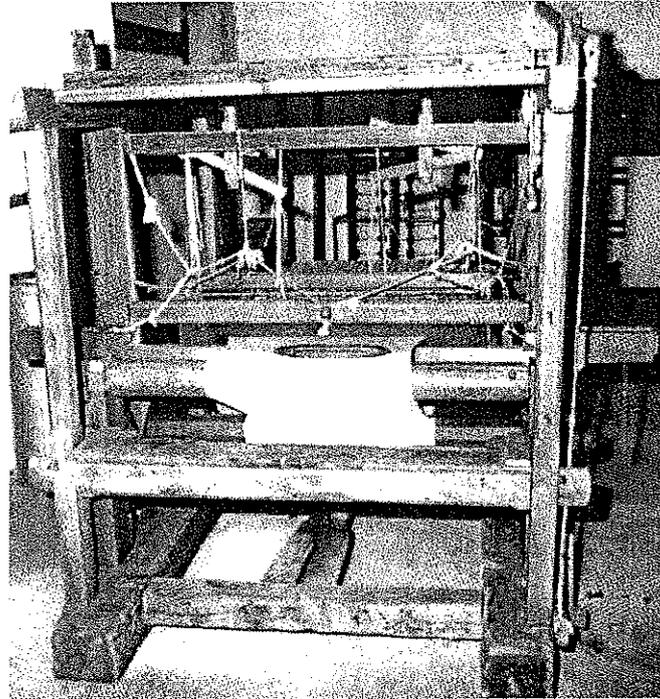
Le 20 septembre, le subdélégué de Dieppe, Pocholle, écrit à l'intendant pour l'informer que la

cherté du blé commence à jeter l'alarme dans les campagnes et à occasionner des attroupements nocturnes. Il craint « l'insurgence du peuple ». C'est alors que la rigueur du froid de l'hiver 88-89 provoque un nouvel enchérissement du blé, car on craint pour la récolte suivante. Une partie du blé est gelée en terre, l'autre partie déchaussée par le dégel est perdue.

Dès le début de mars, le prix du blé a presque doublé par rapport à une année normale. Mais la hausse du blé n'est pas isolée. Le cahier

de Beauville signale « une augmentation énorme de la viande ». En fait, ce sont les prix de tous les produits de première nécessité qui grimpent, sans qu'il y ait forcément de raison, qui, ajoutés au chômage, plongent des milliers de familles dans la misère et la mendicité. Si l'on utilise les chiffres du cahier des Authieux, le pouvoir d'achat, d'un tisserand qui a encore du travail, se situe entre 15 et 25% de celui qu'il avait précédemment. Ceux qui sont au chômage sont réduits à la mendicité.

Plus de la moitié des cahiers de doléances constatent



Métier à tisser à main pour le tissage de la toile - Fin XVIIIe - Ce type de métier était installé chez des artisans qui achetaient le fil puis vendaient le produit fini.

Photo « Bolbec au fil de la mémoire »

cette misère. Celui d'Auffay dit que « la misère publique est à son comble par la cherté du pain et le défaut de commerce et le nombre de pauvres se multiplie journellement ». Celui d'Offranville demande « qu'aux Etats Généraux, il soit enfin pris les plus promptes et les plus efficaces mesures pour faire revivre le commerce dont la chute, jointe à la cherté excessive des denrées de première nécessité, occasionne, principalement dans le pays de Caux, la plus extraordinaire et la plus alarmante misère ». Celui de la Chapelle-sur-Dun écrit: « Misère extrême et indigence générale du peuple dont les anciens n'ont jamais vu pareille détresse. Découragement général, consternation publique. Des pauvres exténués morts de faim et de froid dans l'année la plus rigoureuse qu'on ait jamais éprouvé ».

La faillite du système de solidarité traditionnelle

Dans la majorité des paroisses, les pauvres forment entre un quart et la moitié des habitants. Ils sont la majorité dans un grand nombre de paroisses. A St Vaast d'Equieville, sur 71 feux, « 40 sont occupés par des indigents ». A Ricarville, sur 70 feux, 40 sont occupés par des indigents « non encore mendiants ». A St Nicolas de Veules, sur 70 feux, à l'exception « de 10 qui sont à leur aise, le reste est pauvre ». A Bractuit, sur 169 feux, il y a « cent pauvres, sans compter les pauvres honteux », dont nous verrons plus loin la définition. A Belleville en Caux et Eurville la plus grande partie des tisserands et journaliers « sont dans une grande pauvreté et misère ». A Avremesnil, la majeure partie des habitants est dans l'indigence. A Orival, sur 90 habitants, 24 « mendient leur vie dans les paroisses voisines ». Au Mesnil-St-Germain, « la misère est extrême. La récolte prochaine promet peu et nous n'avons devant les yeux qu'un avenir effrayant ». A St Pierre le Petit, paroisse de 45 feux, qui, à l'exception de deux, n'est habitée que par des journaliers et toiliers, « les habitants sont dans la plus grande détresse ».

C'est la grande misère à Anneville, Ardouval, Criquetot-sur-Longueville, où « une infinité d'ouvriers manquent de travail et de pain », à Dénestanville, Notre-Dame-du-Parc, St-Aubin-le-Cauf, Iclon, les Innocents, St Pierre-le-Vieux, Sotteville-sur-Mer. A Ventes St Rémy, « la misère est à son comble et la plupart des habitants ont faim ».

La charité, organisée traditionnellement par l'É-



« Louis XIV distribuant des bienfaits à de pauvres paysans »

Gravure de Pierre Adam d'après Hersent- Bibl. Nat. Paris.

glise, n'est plus capable de faire face aux besoins. Lorsqu'il existe un « bureau de charité » comme à St Hélier, il est débordé par l'afflux des mendiants venant des paroisses voisines. De nombreux cahiers en réclament pourtant la création dans toutes les paroisses, de manière à ce que « chacun garde ses pauvres ». Certains cahiers veulent que les ressources soient fournies par des taxes sur les « décimateurs », par l'égalité devant l'impôt avec la contribution de la noblesse, et par le revenu provenant de la suppression des abbayes, les biens de l'église étant « le patrimoine des pauvres ».

A St Germain d'Etable, on est plus radical: « Si l'État ne peut être sauvé par une crise, la vie des pauvres doit être plus sacrée qu'une partie de la propriété des riches. Quand le navire fait eau de toute part, on jette à la mer la cargaison du négociant pour sauver l'équipage ».

Une région en Révolution

Une grande effervescence règne alors dans la région. De nombreuses paroisses ne sont plus capables de subvenir aux besoins de leurs ressortissants

ce qui conduit les chômeurs à prendre la route pour mendier dans les paroisses voisines. Comme la situation est la même dans les paroisses voisines, les mendiants s'en vont de plus en plus loin. Le mouvement prend bientôt une dimension considérable et devient un phénomène de masse.

Les mendiants s'assemblent par troupes de dix à vingt, parfois davantage, et marchent. A Belleville-en-Caux et à Eurville on affirme qu' « il en passe 4 à 500 par semaine ». A Bazomesnil, on évoque « des processions de mendiants étrangers » à la paroisse. Aux Ifs, on demande « l'abolition des mendiants vagabonds qui vont dans les maisons, en pourvoyant à leurs besoins par une imposition sur les trois ordres ». A St Pierre le Vieux « on se trouve accablé d'une multitude de mendiants qui viennent de toutes parts avec instance et avec importunité, desquels on ne peut, ni même on n'ose, résister ».

En sortant de leur lieu habituel d'habitation et de travail, les gens se rencontrent. Les informations et les bruits de toutes sortes circulent. Les idées mûrissent. On prend conscience de la gravité de la situation et de son caractère généralisé. On prend aussi conscience que l'on représente une force. Ce que l'on continue à appeler, à l'époque, mendicité perd son caractère passif et soumis qu'on lui connaît. Les mendiants s'enhardissent, se concertent et s'organisent. A Bertreville et à Lintot, on parle même d' « associations de vagabonds et de criminels sous la fausse apparence de la mendicité ».

Actions nocturnes et manifestations dans les Halles

L'époque est alors marquée par deux types de manifestations, d'une part le développement d'actions nocturne qualifiées de « mendicités nocturnes », et de l'autre des rassemblements de masse dans les halles et sur les marchés, tournent parfois à l'émeute.

La mendicité nocturne est la forme la plus redoutée, et la plus violemment condamnée par les cahiers. Un tiers d'entre eux en parlent. A Gonnevillle, on écrit « que ce sont des attroupements de brigands qui, la nuit, vont faire violence, surtout aux cultivateurs pour extorquer des aumônes ». A Gueures, « des troupes de gens sans aveu forcent nocturnement les maisons des laboureurs, s'y font donner du pain ou livrer du blé, autant et au prix qu'il leur plaît ». A St Pierre-Le-Vigier, « les habitants envisagent comme le plus grand des abus, la mendicité nocturne qui se pratique dans leur canton par des attroupements de 24 à 30, qui ne se contentent pas des aumônes qu'on leur donne ».

Ici ou là, on justifie la mendicité nocturne par le fait

que certains pauvres trouveraient dégradant l'action de mendier. On parle alors de pauvres « honteux ». Ainsi, à Louvetot on récrimine contre le « nombre infini de pauvres qui nous accablent pendant le jour, et ceux qui, se disant honteux, viennent nous rançonner pendant la nuit, au détriment de notre repos et de la sécurité publique ».

Elle prend un caractère violent. A Longueville on réclame « contre ces attroupements de mendiants ténébreux qui affligent l'honnête homme et lui demandent la bourse au nom de dieu au nom d'une pauvreté souvent factice ». A Iclon on note que les mendiants « répandent l'effroi dans les maisons ». A Varvanne, ils vont « mendier nuitamment et avec menaces ». A Ouville on écrit « qu'un grand nombre de mendiants vont nuitamment, la force à la main, même jusqu'à faire fracture ». A Bractuit, où « les dits pauvres de nuit se présentent souvent à main armée », la mendicité nocturne se pratique « souvent avec menaces, ce qui a été effectué chez un laboureur de la dite paroisse en empoisonnant son chien de laisse ». A Criquetot-sur-Longueville on écrit qu'ils vont par « troupes de dix, vingt, trente et plus, qui courent jour et nuit, disent insolemment: nous voulons ceci, cela, qui vomissent des injures... qui, les fêtes et dimanches pendant l'office vont aux maisons où dans ce moment se trouve peu de monde et y prennent ce qui leur plaît ».

Les riches cultivateurs cible des manifestants

Ce sont les riches cultivateurs qui sont la cible des actions nocturnes. Ceux-ci sont particulièrement ulcérés. Comme ils participent massivement aux assemblées préparatoires aux États généraux, les cahiers témoignent particulièrement de leur mécontentement. Ils accusent la maréchaussée ne pas faire son travail, et demandent l'augmentation de ses effectifs.

A Envermeu ils réclament « l'établissement de cavaliers de la maréchaussée de trois lieues en trois lieues ». A Luneray ils proposent de donner à « un petit nombre de notables qui pourraient être les membres municipaux », « le droit de dresser leurs procès verbaux ». Un peu partout on propose la création d'ateliers communaux pour occuper les chômeurs. A Ste Geneviève le cahier va jusqu'à proposer de désarmer « toutes personnes qui ne seront pas imposées 30 livres », c'est à dire les pauvres, les tisserands n'étant guère imposés plus de 2 ou 3 livres.

Qui sont donc ces « mendiants »? Un peu partout on se plaint que les mendiants « refusent de se faire connaître », ou, comme à Derchigny, d'agir « masqués ». En général, on accuse les habitants des

paroisses voisines, sans doute pour éviter la réaction des pauvres de la paroisse. Il ne faut pas oublier que le cahier de doléance est réalisé au sein d'une assemblée où tout le monde se connaît et où toutes les catégories sociales sont représentées.

D'après plusieurs cahiers, les actions nocturnes seraient l'affaire des hommes, les femmes et les enfants mendiant de jour. A Gruchet-St-Siméon, on écrit que ce sont « les jeunes gens des campagnes qui se réunissent pendant la nuit, surtout les veilles des dimanches et des fêtes pour troubler l'ordre public ». A St Denis sur Scie, on les accuse même d'être responsables de la misère. Les pères seraient obligés de mendier parce que les fils passent leur temps au café: « un grand nombre de cafés, dans les environs, qui s'accroissent encore tous les jours, qui causent un grand libertinage dans la jeunesse qui, si ils ont gagné six livres la semaine, ils ne sortent pas de dans ces misérables endroits qu'ils n'aient dépensé tout leur argent » ce qui « ruine leur père et le mettre dans le cas de mendier, jour et nuit ».

Les Halles et Marchés lieux de revendications

Les troubles, qui se développent dans les halles et sur les marchés, sont l'autre aspect visible du mouvement. Ils font l'objet d'articles dans 10% des cahiers. De Biville-La-Baignarde en passant par le Bourg Dun, Le Catelier, Heugleville sur Scie, Hautot sur Dieppe, Muchedent Sotteville sur mer, ou Bellencombre on accuse la grande augmentation du blé d'occasionner « dans les halles tumultes et révoltes ». D'après celui de Mesnil-Rury, il s'agit d'un phénomène quasi-général: « des révoltes se commettent presque à toutes nos halles ».

Il ne s'agit pas seulement de protester contre la cherté du blé. Il s'agit d'exiger que le prix du blé soit ramené à celui de l'année précédente. Les cultivateurs sont entourés par des manifestants hostiles qui exigent d'eux qu'ils baissent leurs prix. « Le pauvre attroupé prétend faire le prix du blé selon sa bourse » écrit le cahier de Bazomesnil. « Ils vont même jusqu'à insulter les laboureurs dans les halles de la manière la plus atroce, et fixer eux-mêmes le prix du blé et l'enlever avec violence » écrit-on à Crespeville.

Cela se passe mal. On en vient aux mains. Le cahier de Mesnil-Rury nous apprend qu'un grave événement s'est produit au marché d'Yvetot. « Il s'est passé à une Halle à Yvetot un grand trouble, que les cavaliers de la maréchaussée même n'ont pu empêcher, quoique ayant les armes à la main. Un d'eux s'est trouvé gravement estropié et plusieurs particuliers se sont trouvés estropiés et deux qui ont perdu la vie ».



*Des Capitaineries et Gardes de Châties
Delorez nous Seigneur*

Vignette dénonçant un abus
Aquatinte anonyme, Bibl. Nat. Paris

Les riches réclament la fermeture des cafés

Les cafés, auberges, cabarets ou machepots, dont le nombre s'est multiplié depuis quelques années dans les campagnes, sont mis en accusation; 20% des cahiers en demandent la fermeture. Il semble bien, en effet, que leur nombre croissant ait joué un grand rôle dans le développement du mouvement. Le cahier de Biville-La-Baignarde explique que « la facilité qu'ont les vagabonds de trouver à boire et à manger et de se loger partout, est à l'origine de tous les désordres, puisque les coquins de différents cantons se réunissent avec facilité pour aller ensuite exercer leurs brigandages chez les personnes caduques et indéfendues ».

Le café est un lieu de rassemblement idéal. On s'y attend, on s'y restaure peut-être un peu, on y boit surtout, puis, lorsque l'on est assez nombreux, on décide de prendre pour cible tel gros agriculteur « pour le mettre à contribution ».

D'une manière générale, il semble bien que les mendiants n'agissent pas au hasard. Ils s'attaquent aux riches laboureurs qui sont accusés de spéculer sur le blé et de s'enrichir sur le dos de leurs compatriotes. Dans le pays de Caux, le régime agricole est déjà celui de la grande exploitation. En dehors des vallées, il y a relativement peu de petites fermes.

Cependant, on attribue aux cafés beaucoup plus de responsabilité qu'ils n'en ont en réalité. A St-Ouen-Sur-Brachy, on les accuse d'être « la source des vols, pillages et massacres qui se commettent depuis trois ou quatre ans dans les paroisses circonvoisines, parce que c'est dans ces lieux de débauche que s'assemblent les libertins et qu'ils se lient ensemble pour mettre le pays à contribution ».

Les troubles ne sont pas limités au territoire du bail-

dite, à moins que les magasins ou greniers publics n'en soient fournis pour la durée et la consommation de trois années »;

Article 55°: « que pour encourager les fabriques ou manufactures du royaume, tout sujet français soit tenu de n'employer pour ses vêtements et à son usage que des étoffes du pays ».

La crise se poursuit pendant la tenue des Etats Généraux et l'année suivante

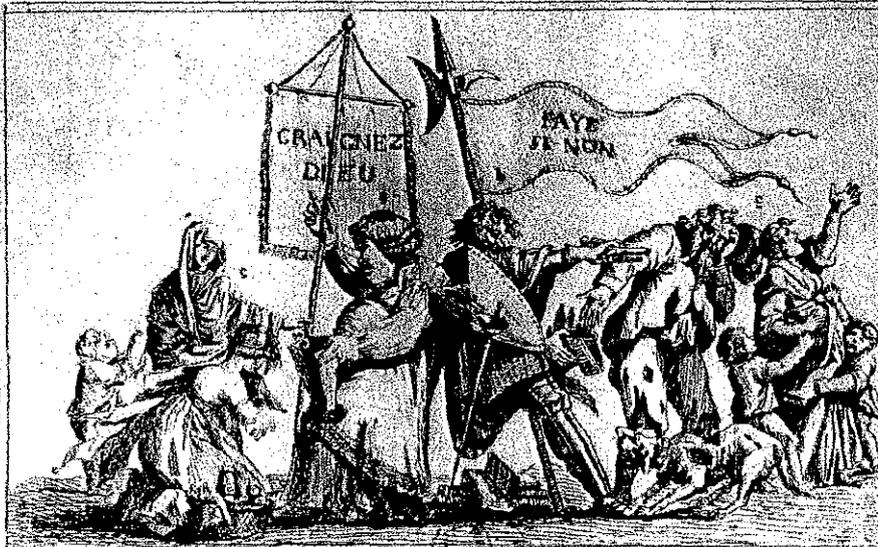
Les troubles repartent de plus belle au début de l'été. Le 3 juillet 1789, une émeute a lieu à Dieppe où 300 femmes en furie pillent la Halle aux blés. Le 8 juillet, il y a des violences et des pillages à Bacqueville, au Bourg Dun, à Dracqueville, à Brachy, à Ouville la Rivière. Les campagnes sont de nouveau en mouvement.

A la fin de l'hiver 89-90, le prix du blé se remet à flamber, pendant que la situation économique continue de se dégrader. Les troubles repartent de plus belle. Au mois d'avril 1890, la situation est bien-

tôt plus grave qu'en 1789. Le registre des délibérations du conseil général de la commune de Dieppe les décrit comme une véritable « insurrection d'une certaine classe des habitants du pays de Caux », qui touche St Laurent-en-Caux, Fontaine-le-Dun, Luneray, le Bourg-Dun, la Gaillarde et « autres circonvoisines ». Le Conseil Général de la commune de Dieppe vote alors une adresse au gouvernement pour qu'il dépêche les forces suffisantes pour rétablir l'ordre.

Le 29 avril 1790, l'annonce d'un décret du gouvernement, qui répond positivement à cet appel, provoque un affrontement à la tribune de la Constituante, entre le député du bailliage d'Arques, Bourdon, et le député Robespierre. Bourdon soutient le décret car il vise à renforcer les moyens du maintien de l'ordre dans la région dieppoise. Il estime le nombre des mendiants à 1200. Ils seraient armés, et menaceraient la paix civile et la révolution. Robespierre craint, quant à lui, une manœuvre contre-révolutionnaire.

Les troubles se développent dans les campagnes pour les mêmes raisons qu'en 1789. Les insurgés veulent maintenir leur pouvoir d'achat tout en



« Les aumônes du Tiers État »
Gravure anonyme, Bibl. Nat. Paris.

liage d'Arques. En réalité, les désordres s'étendent à toute la Haute Normandie. Ainsi à Nesle Normandeuse, Bailliage de Neufchâtel on peut lire que des troupes de mendiants « à main armée exigent la soupe et le coucher, avec menaces d'incendies ». La Commission intermédiaire les signale à Necker le 26 février 1789. Elle demande l'envoi de cavaliers ou de Dragons pour empêcher les révoltes et maintenir l'ordre sur les marchés et les campagnes. Le 23 mai, une déclaration du Roi attribue le jugement des coupables aux maréchaux et à leurs lieutenants, mais le parlement de Rouen refuse de l'enregistrer, ce qui empêche son exécution.

Dans ce climat social troublé, le cahier de doléance du Tiers État, du bailliage d'Arques, siégeant à Dieppe, le 12 mars 1789, reprend les grandes revendications émises dans les paroisses.

Article 38° « que chaque paroisse soit tenue de pourvoir à la mendicité dans son étendue et à cette charge tous bénéficiers et gros décimateurs soient tenus de contribuer proportionnellement à raison de leur revenu »;

Article 48° « que l'exportation des grains soit inter-

conservant suffisamment de blé, donc de nourriture, dans leur commune. Pour atteindre cet objectif, ils s'en prennent de nouveaux aux riches laboureurs, en témoigne un courrier de Tous-Les-Mesnils, daté du 23 avril 1790, évoquant la situation à Ouville et à Longueil: « ...vu la contrainte que les mauvais sujets nous ont fait le jour d'hier, ils ont forcé avec parole menaçante de leur signer que nous fournirions le blé à 3 livres le boisseau », c'est à dire au prix qu'il avait au début de l'année 1788.

Ces insurgés ne se privent pas, dans le même temps, de prendre pour cible les représentants de la noblesse encore présents dans la région, comme le confirme le post-scriptum de cette même lettre: « La nuit passée, ces mêmes sujets sont venus devant le château de M. d'Englesqueville, où ils ont fait plusieurs décharges de fusils... ». Ils ne sont pas des contre-révolutionnaires, à la solde de la noblesse, comme l'écrivent les élus dieppois. Robespierre ne se trompe donc pas lorsqu'il craint qu'une intervention militaire n'affaiblisse le courant révolutionnaire, et par là même affaiblisse la révolution toute entière.

Le texte signé confirme cette analyse. « L'accord fait à Longueil est que les laboureurs fourniront aux pauvres le bled à vingt cinq livres le sac, mesure de Dieppe; et le second à vingt deux livres; et le troisième à dix-huit livres, jusqu'à ce que le siècle soit en état de manger ». Particularité, le blé qui sort de la commune est lourdement taxé. Voilà qui est de nature à contrarier les bourgeois libéraux des villes, très attachés à la liberté de circulation des marchandises.

La réunion des maires, officiers municipaux et des notables du bourg d'Auffay, le 2 mai 1790, montre qu'une pression terrible s'exerce dans leur secteur pour obtenir la même chose. Ils exposent « avec force la nécessité de réduire ce prix de ce bled à vingt quatre livres le sac et moins s'il y a lieu », c'est à dire le même prix qu'à Longueil. Ils précisent : « En modérant le prix de cette denrée on empêchera que l'agriculture et le payement des impositions n'éprouvent des inconvénients qu'ils est important d'éviter et que des mouvements tumultueux occasionnés en divers lieu par la misère et la cherté rendroient inévitable ». « Ce qui est arrivé l'an passé doit faire trembler ».

Vers la fin des troubles

Après une nouvelle année tendue, deux éléments vont se conjuguer pour apaiser la situation définitivement la situation.

Premièrement, l'entrée en guerre de l'Angleterre met implicitement un terme au traité de libre échange de 1786 dès le 1er février 1792. Les produits importés cessent d'envahir le marché intérieur.

En conséquence le tissage est relancé. Le chômage recule dans les campagnes. Le pouvoir d'achat remonte.

Deuxièmement, l'instauration d'un tarif appelé « *Maximum départemental* » sur les grains et les farines, contribue à apaiser les esprits. Il empêche la spéculation sur le grain. C'est une réponse positive apportée à la revendication exprimée par les pauvres depuis le début des troubles révolutionnaires. Cette décision a été prise au niveau départemental, bien avant la loi sur le maximum qui ne sera votée par la Convention que le 27 septembre 1793.

En quelque sorte, le mouvement social a obtenu satisfaction sur ses deux principales revendications.

Il est évident que les opérations de police organisées par les autorités, en s'attaquant aux groupes les plus organisés, ont de leur côté contribué au rétablissement du calme. Elles ont rétabli la liberté de circulation dans les campagnes et facilité un approvisionnement plus régulier des halles, particulièrement celles des bourgs. A plusieurs reprises, divers régiments comme le régiment du Calvados, celui du Morbihan, circuleront et stationneront dans les bourgs et villages du pays de Caux.

Les troubles dans les campagnes perdront leur caractère de masse. Ils ne seront bientôt plus que le fait de petites bandes s'adonnant au brigandage.

Cependant, les autorités resteront toujours très attentives au prix du blé et des subsistances. La situation de ces années révolutionnaires restera gravée dans les mémoires. Comme l'écrit le commissaire auprès du canton de Dieppe en juin 1799, sur la question du blé et des subsistances: « *le peuple ne raisonne pas* ».

Cette préoccupation sera présente tout au long du siècle suivant. On en reparlera notamment à l'occasion de la manifestation des ouvriers du port de Dieppe en 1889.

Sources:

Les cahiers de Doléance du Bailliage d'Arques, Le Parquier, Fonds ancien de Dieppe

Cahiers de Doléances du Bailliage de Rouen, Marc Bouloiseau, Bibl. de Rouen

A travers la Haute Normandie en Révolution 1789-1800, ouvrage collectif.

Le premier vote des Normands, Léopold Soublin

Registre des délibérations du Conseil général de la commune de Dieppe, Fonds ancien de Dieppe.

Une figure de l'histoire sociale de Dieppe disparaît:

Marcel Dufriche est décédé

Né le 11 octobre 1911 à Monaco, Marcel Dufriche devient contrôleur des douanes à Dieppe en 1929.

A la suite de la réunification des Union locales Confédérées, Unitaires et Autonomes en décembre 1935, il est élu secrétaire général de l'Union locale réunifiée le 21 janvier 1936.

A cette responsabilité il coordonne le collectif militant de l'UL pendant le mouvement de grève historique du mois de juin.

Dans le même temps où les acquis sociaux font une avancée prodigieuse, le nombre de syndicats et de syndiqués se trouve multiplié. Il devient permanent de la CGT et dirige avec beaucoup de clairvoyance et de dynamisme une Union locale qui couvre une bande de territoire large de 30 kilomètres allant de Dieppe à Gournay-en-Bray.

Les initiatives de la CGT prennent une dimension inédite allant du soutien aux mouvements sociaux et aux syndicats, en passant par la solidarité internationale en faveur des républicains espagnols, et à la création d'une bibliothèque, l'organisation de concerts, de séances de théâtre et le développement d'activités sportives.

Arrivent les grandes grèves contre les décrets loi Daladier, en décembre 1938, et leur répression féroce. Emprisonné à Dieppe avec plusieurs autres militants de la CGT, il est condamné à 3 mois de prison et 50 f d'amende. A sa sortie de prison il reprend son activité à l'UL CGT.

Pendant l'occupation nazie, Marcel s'engage dans la résistance. Il y tient de lourdes responsabilités. A la suite de plusieurs arrestations dont celle de Georges Désiré, André Pican, dirigeants régionaux du PCF, il devient le responsable d'une région comprenant 7 départements, dont la Seine-Maritime. Il sera ensuite envoyé dans la région de Rennes où il sera arrêté en 1944. Il s'évadera et reprendra la lutte.

A la Libération, il reprend ses activités syndicales à la CGT en étant appelé à Paris comme secrétaire de Benoît Frachon. Ce sera le début d'une nouvelle page qui le gardera éloigné de la région.

Marcel Dufriche est mort le 8 mai 2001. Le N° 79 de septembre 2001 des Cahiers d'Histoire sociale (IHS Confédéral) a consacré une page entière à son hommage.

Décès d'un homme apprécié de tous:

Roger Taccouen



Le 25 septembre 2001, les militants et les syndiqués CGT de Renault Cléon, accompagnaient les amis de Roger et lui rendaient un dernier hommage.

Roger était ce prêtre ouvrier, arrivé à l'usine de Cléon en 1970. Dès le premier jour il prit contact avec le syndicat. Pour lui, être syndiqué à la CGT était naturel. Il avait d'ailleurs milité, auparavant, dans d'autres usines de la métallurgie, à la CGT.

Malgré des connaissances qui lui auraient permis d'obtenir un poste plus élevé, il choisira d'aller travailler comme OS sur une chaîne de montage, aux côtés de ceux qu'il voulait défendre. Il deviendra très vite leur délégué.

En 1976 il est élu au Comité d'établissement dont il sera le secrétaire pendant 6 ans.

Roger n'était pas seulement un prêtre, ouvrier militant de la CGT. C'était un homme qui ne cessait jamais d'apprendre, de connaître le monde et les peuples.

Avec beaucoup de modestie, il faisait partager ses connaissances en donnant, notamment, des cours de langues étrangères.

Travailleur infatigable, son profond dévouement et son humanité l'avaient amené à participer bénévolement à l'activité de plusieurs associations de solidarité.

Tout au long de ses années d'activité professionnelle, et même par la suite, il sera présent à chaque grève ou action menée dans l'usine pour la défense des droits et des libertés et pour la satisfaction des revendications les plus diverses.

En 1982, le voilà en pré-retraite. Il crée alors la section syndicale CGT des retraités et pré-retraités de Renault-Cléon.

Roger Taccouen laisse à tous l'image chaleureuse d'un travailleur modeste, humain et chaleureux, d'un militant de la CGT respecté et incontournable.

Roger Taccouen est décédé le 21 septembre 2001

Serge Laloyer

Histoire du textile en Seine-Maritime

Après les « 3 glorieuses », grève à la filature Dubourg à Longueville-sur-scie, en 1833

Par Gilles Pichavant

Afin de contrôler une population ouvrière de plus en plus revendicative et remuante, Louis XV avait instauré le livret ouvrier en 1746. Il fait du travailleur un individu sous surveillance soumis à un contrôle spécial tout le long de sa vie.

Mais les compagnons s'organisent de mieux en mieux et mènent de grandes luttes jusqu'à la révolution.

En 1776 Turgot, ministre de Louis XVI, tente de supprimer les corporations, sans succès.

C'est finalement sous la Révolution que les lois Allarde (2 mars 1791) et Le Chapelier (21 juin 1791), suppriment les corporations et interdisent le compagnonnage. Elles jettent les bases juridiques d'un asservissement du salariat.

Sous l'Empire, l'article 1781 du code civil renforce encore ce dispositif car il stipule que sur les questions relatives au salaire, "le maître est cru sur parole".

Le livret ouvrier, supprimé une dizaine d'années, est rétabli par la loi du 1er décembre 1803.

Un siècle noir commence pour les populations laborieuses. On en retrouve la trace aux Archives départementales.

Après la Révolution Française, l'organisation de la production change radicalement. L'artisanat, qui avait survécu un temps grâce aux guerres révolutionnaires, puis napoléoniennes, va bientôt disparaître.

Profitant du savoir faire de la région, des investisseurs capitalistes vont créer des usines de filatures. Ce sont en général des propriétaires d'un capital familial. Ils s'installent dans les vallées de la Scie, de la Varennes ou de la Saanes afin d'utiliser la force motrice des rivières pour actionner les métiers à tisser. On n'en est pas encore à utiliser des machines à vapeur. Le moteur hydraulique règne, qui fonctionne grâce à une roue à aube entraînée par une chute d'eau. Comme à Longueville, où l'ancien prieuré est transformé en filature en 1816, les établissements sont installés dans les bâtiments les plus vastes qui sont souvent d'anciens biens nationaux.

La production devient industrielle. De producteurs libres, les tisserands du pays de Caux deviennent salariés. Les voilà ouvriers dans des ateliers où se rassemblent des dizaines voire des centaines de travailleurs. Le salaire est « à la pièce », c'est à dire qu'il est proportionnel à la quantité de marchandise produite. Les journées de travail atteignent souvent 14, 16 et 17 heures (avec une heure et demie de repos), selon les saisons. En s'installant, le patronat n'a fait que recopier la durée de travail qui existait dans les petits ateliers d'artisans. Mais l'intensité du travail n'a bientôt plus aucune commune mesure avec celle d'autrefois, qui se passait au rythme de la vie au domicile de l'artisan.

La fin du règne de Charles X est marquée par une crise économique de grande ampleur.

Après les journées insurrectionnelles des 26, 27 et 28 juillet 1830, Louis Philippe 1er remplace Charles X.

Les ouvriers parisiens ont participé en masse aux journées révolutionnaires. Mais s'il y a eu changement de roi, ce n'est pourtant pas la révolution. Cependant il va falloir quelques années au nouveau régime pour se consolider.

Quelques mois après les Trois Glorieuses, Casimir Périer confesse que « le malheur de ce

pays est qu'il y a beaucoup de gens qui (...) s'imaginent qu'il y a eu une révolution en France. Non, Monsieur, il n'y a eu qu'un simple changement de chef de l'État »

La crise économique reprend de plus belle. Les récoltes sont mauvaises. la montée du prix du blé et du pain provoque des troubles agraires. L'effondrement boursier est impressionnant. Le montant des escomptes de la Banque de France passe de 909 millions de francs en 1830 (chiffre record) à 484 en 1831, 184 en 1832. De nombreuses banques suspendent leurs paiements à Paris, à Bordeaux, à Lille, à Grenoble et au Havre. Les indigents pullulent dans les villes. Le travail manque.

Toutefois, la victoire de juillet 1830 a ouvert des espérances aux travailleurs. Un fait marque la période, c'est l'intensité des luttes populaires, au cours desquelles, les ouvriers se placent au premier rang.

Des grèves éclatent, mais dès le 20 août, le Préfet de Paris lance un avertissement: *« Aucune demande à nous adressée pour que nous intervenions entre le maître et l'ouvrier, au sujet de la fixation du salaire ou de la durée du travail journalier ou du choix des ouvriers ne sera admise comme étant formée en opposition aux lois qui ont consacré le principe de la liberté de l'industrie. »* On en reste donc à la loi Le Chapelier.

Le 27 août, les fileurs de Rouen se mettent en grève avec le soutien des ouvriers des communes voisines. Ils réclament la limitation de la journée de journée à 12 heures. Ils revendiquent la suppression des règlements d'atelier, qui infligent aux ouvriers absents une amende égale au double du salaire correspondant au temps perdu, ou qui prévoient une retenue sur la paye quand un travail commencé n'a pu être terminé en temps prévu.

A Darnétal, le 6 septembre, les ouvriers cernent la mairie et obligent le procureur royal qui s'y était réfugié, à libérer les travailleurs qui avaient été arrêtés. La troupe intervient. Il y a des blessés. De nouvelles arrestations ont lieu et un manifestant est condamné à deux ans de prison et deux ans de surveillance.

Au cours de cette première vague de luttes po-

pulaires, à dominante ouvrière, le point culminant est atteint avec l'insurrection lyonnaise de 1831.

Lyon est une grande cité industrielle, dominée avant tout par le travail de la soie. Les ouvriers sont appelés « les canuts ». Les marchands fabricants achètent la matière première, la soie, qu'ils font travailler par les ouvriers, à qui ils imposent un tarif, c'est à dire un prix de façon. Les canuts veulent obtenir un tarif minimum, au dessous duquel les marchands fabricants ne pourraient pas descendre. C'est une très vieille revendication de la profession.

Le 25 octobre, ils finissent par l'obtenir, après une manifestation calme, mais décidée de 6000 canuts. Les chefs d'atelier et les fabricants sont arrivés à un accord dans une commission mixte présidée par le préfet Bouvier-Dumolard qui, redoutant les troubles joue les conciliateurs. Mais des marchands fabricants interviennent auprès du gouvernement qui dénonce l'accord.

Le 20 novembre les canuts décident l'arrêt des métiers pour le lendemain. En trois jours ils deviennent maîtres de la ville mais les insurgés ne savent que faire de leur victoire. s'ils se sont battus sur une question de salaire, ils n'associent pas encore le gouvernement à leur haine contre les fabricants. Le 3 décembre les troupes royales entrent dans Lyon. L'ordre est rétabli.

Une deuxième vague d'agitation sociale débute à partir de ce moment dans toute la France, alors qu'un épidémie de choléra fait des ravages, particulièrement dans la population ouvrière. Elle culmine avec les émeutes parisiennes des 5 et 6 juin 1832, qui commencent à l'occasion des obsèques du général Lamarque, volontaire de 1792, qui avait pris part aux guerres de la Révolution et de l'Empire. Les combats sont très violents. La révolte est écrasée. Victor Hugo fera de l'un de ces gamins qui meurt sur les barricades, son Gavroche des « *Misérables* ».

L'agitation ouvrière est continue et générale de 1832 à 1834. La crise économique se résorbe, mais les salaires n'augmentent pas. On compte de nombreuses grèves à Rouen à cette

époque, particulièrement dans le textile. Le mouvement fait tâche d'huile aux communes environnantes, puis déborde au delà des vallées rouennaises.

Au printemps 1833, il passe de la vallée de Malaunay, à celle de la Scie, et touche Longueville, et va donner lieu à un premier conflit à la filature Dubourg¹. Un ouvrier de cette vallée a rencontré des ouvriers de Longueville pour les informer de la situation rouennaise, et les inciter à revendiquer.

Le patron cède rapidement aux exigences des grévistes. Il s'agit d'une première expérience qui donne confiance aux ouvriers. Ils prennent conscience de leur force. Mais la facilité avec laquelle ils ont obtenu satisfaction les fait penser qu'ils auraient pu obtenir beaucoup plus.



Cortège de prisonniers à l'époque de la grève de Longueville
Gravure d'époque

Aussi le 30 juillet vers 9 heures, cessent-ils de nouveau le travail afin de réclamer une nouvelle augmentation de salaire.

Le patron n'est pas décidé à céder. Il négocie pendant toute la journée avec les grévistes et utilise pour cela tous les artifices. D'un côté il reconnaît le bien-fondé de la revendication mais demande un délai. De l'autre, il s'appuie sur le règlement intérieur de l'usine pour déclarer la demande illégale.

Comme il n'arrive pas à les faire reprendre le

travail, il fait appel au Maire de la commune qui intervient, mais en vain. Rien n'y fait. S'appuyant sur l'expérience acquise au cours du conflit précédent, les ouvriers veulent des engagements tout de suite. Ils continuent la grève.

Le patron se déplace à Dieppe le lendemain pour rencontrer le sous-préfet de Dieppe et lui demander d'intervenir en tant que médiateur. Celui-ci, qui a des consignes d'agir avec fermeté, le conduit auprès du Procureur du Roi. Il lui fait porter plainte pour coalition, grève et entrave à la liberté du travail.

De ce fait les grévistes tombent sous le coup de la loi et risquent les pires ennuis. Le juge d'instruction délivre cinq mandats d'amener.

Le 1er Août, au lever du jour, les gendarmes se présentent aux domiciles des cinq « meneurs ». Ils en arrêtent deux. Les autres ne sont plus chez eux à l'arrivée de la maréchaussée. Prévenus sans doute de l'arrivée des gendarmes par leurs voisins ou par les cris et les protestations des premiers arrêtés, ils ont pu se cacher.

L'émoi que provoque l'arrestation conduit une douzaine de grévistes à se solidariser avec leurs camarades arrêtés. Les gendarmes et leurs prisonniers, accompagnés des douze autres grévistes, se déplacent à Dieppe. On peut

imaginer la scène. Les gendarmes à cheval, habillés de bleu, le bicorne sur la tête, traînant les deux prisonniers entourés de leurs camarades, l'air sombre, qui s'arrêtent auprès de chaque passant pour protester de l'innocence et du scandale de l'arrestation.

Le cortège arrive à Dieppe vers dix heures. Comme les ouvriers se déclarent solidaires des prévenus, le Procureur du Roi les fait arrêter comme « complices » et leur donne lecture des articles de loi qu'ils ont enfreints.

C'est alors que le patron intervient. Il propose de retirer sa plainte si les ouvriers acceptent de reprendre le travail. Il promet de réviser les salaires à la prochaine paye. Les grévistes, trop heureux de s'en tirer à si bon compte, acceptent les conditions.

Les commentaires du sous-préfet de Dieppe au préfet de Seine Inférieure sont révélateurs de l'état d'esprit de l'époque: « *Ce fait est grave parce qu'il annonce de fâcheuses dispositions chez la classe ouvrière. (...) Cette habitude de correspondre d'une vallée à l'autre entre les ouvriers, pour s'éclairer, comme ils disent, sur leurs intérêts, me paraît appeler votre plus sérieuse attention* ».

Suite au courrier du préfet, par lettre du ministre de l'intérieur, division de police générale, le ministre attire l'attention du préfet sur le cas des meneurs: « *les meneurs sont les plus coupables. Plus éclairés que les masses auxquelles ils s'adressent, ils savent tout ce que leur conduite a de répréhensible. C'est pour ceux-ci que la justice doit particulièrement réserver ses rigueurs.* » Il s'agit donc de l'orientation officielle. Le sous-préfet a donc été trop conciliant.

A partir du début de l'année 1834, le gouvernement est décidé à en finir avec l'agitation ouvrière et les grèves. Une série de lois sont votées pour réduire la liberté de la presse, et la liberté d'association.

Le 9 avril, à Lyon, une manifestation pacifique des canuts tourne à l'émeute, à la suite de l'intervention de la troupe. Elle est noyée dans le sang au bout de quatre jours. Les forts tirent au canon sur la ville. Bientôt, ce ne plus sont que massacres et incendies. On comptabilisera officiellement 642 morts et 600 blessés.

Un peu partout en France les ouvriers manifestent pour protester. A Paris des barricades apparaissent dans le quartier du Marais. Mais Thiers, ministre de l'intérieur a déjà fait arrêter les républicains. Il écrase les barricades avec 40 000 hommes. Le Général Bugeaud déclare: « *Il faut tuer! Amis point de quartier! soyez impitoyables* ».

L'intermède ouvert par les trois glorieuses est refermé. La classe ouvrière entre dans une

nouvelle période noire.

On en a la confirmation, peu de temps après, pas très loin de Longueville. En effet, en 1836, à Eurville près de Tôtes, le maître filateur décide de baisser le tarif de six centimes par kilo tout en réduisant la durée du travail de tous ses ouvriers à sept heures et demie par jour. Le salaire des ouvriers se réduit considérablement et tombe à un franc par jour.

Les quatre vingt ouvriers se mettent en grève. Le maire du village écrit au sous-préfet pour lui dire qu'il « *craint beaucoup l'exhortation des ouvriers qui la plus part sont sans pain et sans crédit. Au moment où j'écris cette lettre plusieurs ouvriers viennent de me réclamer des secours. (...) Comme vous savez, notre commune n'a aucune ressource, il nous est impossible de soulager les ouvriers sans votre secours* ». Cette seule lettre est conservée dans le dossier des archives. Elle montre la situation dramatique dans laquelle se trouve plongée la classe ouvrière qui n'a ni le droit de s'organiser pour se défendre, ni, bien évidemment, celui de faire grève.

L'ordre bourgeois est rétabli. L'armature répressive est perfectionnée. Le nombre des délits est multiplié. Le patronat a les mains libres pour renforcer l'exploitation des ouvriers.

Il faudra attendre 1864 pour que le délit de coalition soit supprimé, 1869 pour que le livret ouvrier soit supprimé et 1884 pour obtenir le droit de s'organiser en syndicat.

Sources:

Archives départementales de Seine-Maritime – 10 M 330.

Histoire de la France contemporaine, 1789-1980, tome III: 1835-1871

La France ouvrière — Histoire de la classe ouvrière et du mouvement ouvrier français — sous la direction de Claude Willard, tome I

Note:

1— Dans le dossier 10 M 330 le sous-préfet de Dieppe orthographe le nom du manufacturier de la sorte: Dubourg. Mais, selon certains historiens locaux, il pourrait s'agir de « Aubourg », manufacturier à Longueville qui fût Maire de Longueville.

En Librairie:

Deux livres qui touchent de près notre Institut viennent d'être publiés presque simultanément aux deux extrémités du département..

Albert Perrot et Pierre Largesse, tous les deux vice-présidents de notre Institut viennent de publier chacun un livre.



« Tempête et colère aux ACH »

Editions Vie Ouvrière

Albert PERROT a repris sa plume d'ouvrier militant, pour relever un défi à la hauteur des luttes, et de la combativité des camarades des ACH « Pour que le Havre vive avec sa navale ».

Cet ouvrage, non seulement retrace l'historique de la construction navale au Havre et la compétence de ses ouvriers, mais explore tous les aspects politiques et économiques, qui ont conduit à la fermeture programmée des Ateliers et Chantiers du Havre.

De hautes instances avaient pris la décision de supprimer la Construction Navale Havraise. Véritable sabordage, dans lequel la direction des ACH a joué un rôle de complice servile.

Mais les salariés des ACH n'acceptèrent pas d'être jetés par-dessus bord ; ils engagèrent une lutte difficile et obstinée, en association avec les forces vives de la ville du Havre.

Vice-Président de notre Institut d'Histoire Sociale de la Seine Maritime, Albert PERROT est déjà l'auteur de plusieurs ouvrages, sur la vie syndicale dans notre département.

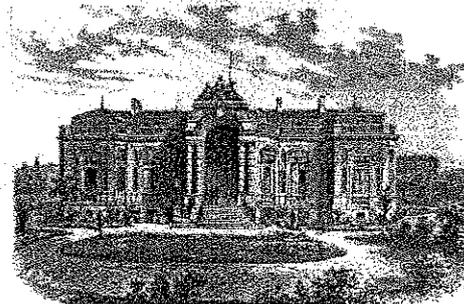
Avec ce dernier livre, l'ensemble de son œuvre s'inscrit pleinement dans les objectifs de notre Institut, et permet de populariser le courage et la détermination des ouvriers qui se battent pour défendre l'existence même de leur entreprise et leur gagne pain.

Pour la mémoire et l'honneur de tout ces « Combattants », merci Albert PERROT.

Francis CONCATO Pierre LARGESSE

LA CHAMBRE ET LA FABRIQUE

Histoire de la Chambre de Commerce d'Elbeuf
de 1861 à 1914



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'ELBEUF

MVI

« La Chambre et la Fabrique »

Chambre de commerce et d'industrie d'Elbeuf

Né d'une réflexion commune, de nombreux entretiens et d'une riche recherche documentaire « La chambre et la fabrique » est un pur produit de la recherche scientifique la plus rigoureuse en histoire.

Vice président de notre institut, Pierre Largesse est diplômé d'études doctorales de l'Université de Rouen, et président de la Société de l'Histoire d'Elbeuf.

Francis Concato est ingénieur d'études à l'Université de Rouen, et membre du GRHIS (Groupe de Recherche d'Histoire, UPRESA CNRS 6064) et du CARS (Centre d'Analyse et de Recherche en Économie); Il est également secrétaire de la Société de l'Histoire d'Elbeuf..

Ils ont travaillé 10 ans pour aboutir à cet ouvrage de référence qui leur a été commandé par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Elbeuf.

Francis Concato en a rédigé l'introduction, le chapitre liminaire, les chapitres sur l'électorat, le fonctionnement de l'institution et les questions économiques et douanières, ainsi que la conclusion; Pierre Largesse s'est chargé des chapitres sur les communications ferroviaires, fluviales, téléphoniques et sur la législation ouvrière.

L'ouvrage se termine par des notices biographiques des membres de la Chambre, qui ont été rédigées en commun.

Les deux auteurs ont ensuite revu l'ensemble du texte.

Pour ce qui est de notre Institut d'Histoire Sociale, nous avons particulièrement apprécié le chapitre VIII qui traite de la Chambre et du droit ouvrier. Le lecteur y trouvera des citations de l'argumentaire patronal au siècle dernier, qui lui paraîtront très actuelles: concurrence internationale, hostilité au principe d'une législation ouvrière, lutte contre la réduction de la durée du travail, justification du travail des enfants, etc.

Ça bouge du côté de l'Institut CGT d'Histoire Sociale (Confédéral).

L'IHS-CGT confédéral a organisé les 30, 31 et 1er et juin dernier les traditionnelles journées d'études des Instituts.

Notre institut était représenté cette année par Pierre Largesse et Gilles Pichavant.

L'IHS propose d'organiser, fin 2002, un colloque sur « **P'évolution de la législation du travail, l'activité syndicale et l'intervention des salariés** ». Ses travaux seraient en relation avec les propositions actuelles de la CGT sur le statut du salarié et l'entreprise de refondation sociale du Medef.

L'IHS propose d'y travailler en articulant la dimension historique des acquis sociaux, des conventions collectives, et l'actualité

Il suggère que tous les instituts départementaux et régionaux préparent ce colloque en prenant des initiatives locales.

Cette rencontre et le travail qu'elle implique devrait constituer le fil conducteur du travail des

IHS pour l'année 2002

Jean Magniadas a proposé que l'IHS organise **un cycle de conférences sur « les penseurs et le mouvement ouvrier »**. Cette proposition a été retenue. Elle devrait prendre la forme de conférences périodiques à l'image de celles qui ont eu lieu au cours des années 2000 et 2001 sur **le Roman social**, à savoir des rencontres-débat périodiques, dans les locaux de la CGT à Montreuil. Une publication des travaux devrait réunir l'ensemble des contributions. Elle viendrait clore les travaux.

Par ailleurs, l'IHS confédéral se lance en collaboration avec l'IHS-CGT de la Métallurgie et l'Institut d'histoire de l'Université de Dijon, dans **une étude croisée des ministères d'Ambroise Croizat et d'Alexandre Parodi**, en perspective de la célébration du centenaire du Ministère du Travail en 2006.

A noter deux projets déjà engagés de l'IHS confédéral:

1. Obtenir la création d'un lieu de reconnaissance de l'apport de l'immigration à la vie nationale, à l'image des autres pays européens,
2. Réaliser **une histoire des 1er mai en Europe**. L'IHS a obtenu l'adhésion des Italiens, des Belges, de Tchèques et des Finlandais. Il poursuit ses contacts avec les organismes affiliés à la CES. Un dossier a été présenté à la Commission européenne.

Il faut aussi noter les initiatives suivantes:

– Les 23 et 24 novembre 2001, rencontre sur le thème « **Algérie- le rôle de la CGT pour la paix et l'indépendance** », avec l'Union régionale Île-de-France,

– Le **Bascutage sur Internet de la Photothèque de l'IHS confédéral**. Les images, provenant des divers fonds de la CGT et de sa presse (notamment de la Vie-Ouvrière) sont désormais numérisées et indexées. Il s'agit là d'un événement de grande portée, qui devrait nous faciliter l'illustration de notre *fil rouge*, comme celle de panneaux d'expositions futurs.

– Le rassemblement, ce mois ci, de tous les panneaux de l'exposition « **des luttes et des hommes** », nationaux et locaux (près de 200 panneaux), dans le hall de la CGT à Montreuil.

Important: La partie nationale de cette exposition est disponible auprès de notre Institut départemental de Seine-Maritime, grâce à une collaboration avec la Mairie du Tréport, (nous contacter).